



## LA LETTRE

## DE LA SOCIÉTÉ

## D'ETHNOZOOTECHE

### Patrimoines et savoirs en élevage

.....Juillet 2020.

### Une seule santé, une multitude de champs d'investigation

Ce numéro de La Lettre paraît alors que le monde n'a pas fini de traverser une crise sanitaire de très grande ampleur, qui a obligé une bonne partie de l'humanité à se confiner pendant plusieurs mois. A l'heure où j'écris ces lignes, la situation sanitaire en France et en Europe s'est améliorée mais demeure fragile.

Dans ce type de crise, les citoyens sont "invités" à appliquer des mesures drastiques de distanciation et les préconisations des gestes-barrières sont répétées en boucle dans tous les médias. Les communautés scientifiques sont vivement interpellées et sollicitées pour apporter à la crise des réponses très concrètes : traitements, vaccin, etc. Bien sûr, il faut soutenir le corps médical de toutes ses forces et donner aux chercheurs des moyens à la hauteur des enjeux. Mais pas seulement quand une crise survient...

Ce serait néanmoins une erreur, au prétexte de la gravité du moment, de considérer que les recherches entreprises hors du domaine médical sont dérisoires. Tout d'abord, la recherche se pilote sur le temps long et s'accommode mal de brusques changements de cap. Ensuite, de nombreuses épidémies (celle de covid-19 ne fait pas exception) ont démontré que la santé des humains est liée à celle des autres êtres vivants, notamment celle des animaux, et à celle des écosystèmes. C'est le concept de "one health", apparu au début des années 2000, et que l'on peut traduire par "une seule santé" ou "santé globale".

Enfin, la durabilité de nos sociétés humaines dépend de façon extrêmement mêlée de tout un ensemble de facteurs. Les activités d'élevage et les relations complexes que nous entretenons avec nos animaux domestiques font partie de cet ensemble. Ce domaine est justement au cœur de l'objet de notre Société qui, par ses travaux, ses publications et ses échanges, apporte sa pierre à l'édifice. Même si cette pierre est de modeste dimension (sachons proportion garder), la diversité des contributions au sein de notre communauté en fait toute la richesse, comme la diversité de ses composants confère au granite sa solidité et sa beauté.

Etienne Verrier

### I – Actualités SEZ

**Appel à cotisation :** Si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation pour l'année civile 2020, merci de bien vouloir le faire au plus tôt en adressant un chèque de 35 euros - Cotisation de base ou 50 euros - Cotisation de soutien à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie - Mme Mariane MONOD, 4 rue Pierre Brossolette 92300 Levallois-Perret

### Evénements et dates à retenir

**Voyage d'étude 2020 :** Au vu des incertitudes, nous avons été contraints de reporter à l'an prochain notre voyage dans le Jura. Un courrier a été envoyé aux habitués participants.

**Assemblée générale statutaire :** Elle se tiendra le mercredi 18 novembre, le lieu sera précisé ultérieurement.

**Journée SEZ d'automne 2020 :** Elle aura lieu à Paris le jeudi 19 novembre. Préparée par Etienne VERRIER et Xavier ROGNON, elle sera consacrée aux perspectives dans le domaine de la formation en amélioration génétique, les races animales et leurs organisations, et la biodiversité domestique. Cette journée comportera

également un hommage à Jacques Bougler, à l'occasion du 50ème anniversaire du cours supérieur d'amélioration génétique des animaux domestiques (CSAGAD). Son programme sera inclus dans la Lettre d'octobre.

**In memoriam :** Nous avons appris le décès d'André Paris. Historien ruraliste ; il a été un des membres fondateurs de l'Association Histoire des Sociétés Rurales. Adhérent de longue date à la Société d'Ethnozootechnie, son épouse décédée il y a quelques années, et lui ont été des fidèles de notre voyage de septembre et ils avaient organisé un mémorable voyage dans le Morvan. Nous gardons de lui le souvenir d'un historien vraiment agréable, érudit, plein d'humour et un peu iconoclaste.

## 2 – MANIFESTATIONS

### Juillet 2020

#### 26<sup>e</sup> Controverses européennes – « Les agriculteurs ont-ils encore lieu d'être ? » Du 22 au 24 juillet

Elles ont été annulées et remplacées par des débats en ligne organisés lors de la semaine de l'Agriculture en Nouvelle Aquitaine les 18 et 20 mai. Détails : <https://www.inrae.fr/evenements/semaine-lagriculture-nouvelle-aquitaine-evenement-100-ligne-du-18-au-20-mai-2020>

### Septembre 2020

#### Rencontres nationales des acteurs du pastoralisme 2020 : 23-25 septembre

Lieu : Vallée de l'Ubaye, Alpes de Haute Provence. Contact : [www.pastoralisme.net](http://www.pastoralisme.net)

### Octobre 2020

#### Sommet de l'élevage : 7-9 octobre

Alors que le Salon international de l'élevage (SPACE) qui devait avoir lieu à Rennes du 15 au 18 septembre a été annulé, le Sommet de l'élevage est maintenu. Il se déroulera à la Grande Halle d'Auvergne de Clermont-Cournon dans le Puy-de-Dôme. Détails : <https://www.sommet-elevage.fr/fr/home/>

#### Festival international du film « Pastoralisme et Grands espaces » : 7-10 octobre

Lieu : Grenoble. Contacts : [festival@alpages38.org](mailto:festival@alpages38.org) [www.festival-pastoralisme.com](http://www.festival-pastoralisme.com)

### Exposition

Exposition virtuelle de la BNF sur la famille Nadar, avec un chapitre sur leurs ateliers, photos d'animaux, concours agricoles, par Adrien Tournachon, dont l'Académie d'Agriculture de France a un jeu de photos des races (Paris 1856). <http://expositions.bnf.fr/les-nadar/>

A noter aussi que la Poste vend actuellement par carnets toute une série de photos représentant Felix Nadar.

### Appel à communications ou à projets

**Projet d'étude des jous de France :** Philippe Berte-Langereau se propose de faire une étude sur les jous de France. Elle est conduite en relation avec l'association Attelages bovins d'aujourd'hui.

Contacts : Philippe Berte-Langereau Athée 58140 Saint André-en-Morvan, tel 06 86 22 64 07

[Norenault58@gmail.com](mailto:Norenault58@gmail.com)

<http://attelagesbovinsdaujourd'hui.unblog.fr/2020/04/29/projet-douvrage-sur-les-jous-de-france-appel-a-contribution-par-philippe-berte-langereau/>

**Enquête : « Viande artificielle » sondage INRAE :** Des enseignants-chercheurs des écoles d'ingénieurs ISARA-Lyon et Bordeaux Sciences Agro et des chercheurs de INRAE ont mis en place des travaux visant à étudier la perception des consommateurs quant à la « viande de culture » également appelée « viande artificielle ». <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc5FNNjzquyCQeBOikShlSfHpCyMXusSNYF-rnEPZ2qMc8CWQ/viewform?vc=0&c=0&w=1>

## 3 – PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE NOS SOCIETAIRES

Nous avons reçu :

**Centrale canine magazine n°205, mai-juin 2020 ;** à noter au sommaire :

Dossier du mois : les chiens de l'administration pénitentiaire, Sylvie Licari, pages 17-21.

**Maison de la Transhumance, Lettre d'information n°17, printemps 2020.** [www.transhumance.org](http://www.transhumance.org)

A noter au sommaire :

**-En route vers la reconnaissance de la pratique de la transhumance à l'UNESCO :** La première étape a été franchie le 2 juin dernier avec l'avis favorable rendu à l'unanimité par le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel pour l'inscription totale de la transhumance et des pratiques qui y sont liées au patrimoine français. Ce succès permet de démarrer maintenant la phase d'internationalisation de la démarche qui s'opèrera avec notamment l'Espagne, l'Albanie, la Roumanie et la Croatie, afin de s'agréger d'ici mars 2022 au dossier déjà reconnu par l'UNESCO en décembre 2019 pour l'Autriche, la Grèce et l'Italie.

**-Qui sont aujourd'hui les éleveurs herbassiers ?** Le CERPAM réalise à l'échelle de la région PACA, une étude permettant de dresser un état des lieux de l'élevage herbassier. Les herbassiers sont des éleveurs ovins sans terre qui suivent la pousse de l'herbe avec leur troupeau tout au long de l'année.

**-Aux origines de la transhumance... des archéologues et des paléo-environmentalistes en action !** Au départ de ce projet, des fouilles archéologiques menées dans le parc des Ecrins, à plus de 2000 m. d'altitude, qui ont révélé l'apparition et le développement de l'activité pastorale il y a plus de 4000 ans.

**Bulletin n°1 de l'Association contre la Maltraitance Animale et Humaine ;** il présente les activités de cette association présidée par Anne-Claire Gagnon. Contact : [contact@amah-asso.fr](mailto:contact@amah-asso.fr)

**La Houlette – Le journal des alpages n°41, juillet 2020 ;** il présente les activités de la Maison du Berger en juillet et août. Contact : [www.maisonduberger.com](http://www.maisonduberger.com)

#### **4 - BIBLIOGRAPHIES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION (FILMS - INTERNET)**

**Des liens pour accéder aux documents suivants :**

**N°7 mai 2020, revue SESAME :** Sciences et société, Alimentation, Monde agricole et Environnement :

<https://revue-sesame-inrae.fr/> A noter au sommaire : Deux entretiens sur la crise du COVID 19 :

« **30 ans de disfonctionnement voraces :** Cynthia FLEURY-PERKINS, philosophe et psychanalyste.

**Santés humaine et animale ; destins liés :** Pascal BOIREAU, directeur du laboratoire santé animale de Maisons-Alfort – Anses.

A noter sur le blog d'Agrobiosciences : [www.agrobiosciences.org](http://www.agrobiosciences.org) : **une revue de presse : Animaux sauvages, un marché loin d'être en extinction.**

**Un site à découvrir :** [www.decodagri.fr](http://www.decodagri.fr). **DecodAgri** est le premier site de « **fact-checking** » entièrement dédié à l'agriculture. Il a pour origine l'ampleur de la désinformation dans le secteur agricole. Son ambition est de créer en regard un espace fiable, accessible à tous, pour démentir, amender, et surtout certifier la véracité des informations présentes dans le débat public.

**Académie vétérinaire de France :** L'AVF a mobilisé une "Cellule Coronavirus" qui s'appuie sur l'expertise de plusieurs groupes de travail. <https://academie-veterinaire-defrance.org/outils/dossiers-avf/dossiers-thematiques-sous-dossiers/maladies-virales-et-a-prions/coronavirus-le-dossier-de-lavf/>

**Covid19 et animaux d'élevage : quels risques pour l'Homme ? :** Muriel VAYSSIER-TAUSSAT, Chef du département Santé Animale d'INRAE. Depuis son émergence en Chine en 2019, les connaissances acquises sur le coronavirus SARS-CoV-2, responsable de la maladie COVID-19 ne cessent de croître. De nombreuses questions sont posées sur les liens entre ce virus et les animaux d'élevage. Mais que sait-on exactement aujourd'hui? Texte en pièce attachée sur le site internet de la SEZ.

**COVID-19 : 9 parlementaires demandent au gouvernement des aides financières pour les courses hippiques et les hippodromes :** Alors que le projet de loi de finance rectificative prévoit d'accorder des aides aux centres équestres et poneys clubs, ces parlementaires demandent que celles-ci soient accordées à tous les acteurs de la filière et notamment au secteur des courses hippiques qui représente 4 000 salariés, 2 448 entraîneurs et 28 822 chevaux. (Extrait de Politiques et Animaux) <https://www.politique-animaux.fr/animaux-de-compagnie/covid-19-9-parlementaires-demandent-au-gouvernement-des-aides-financieres-pour->

De son côté, la Fédération nationale du cheval (FNC) a publié un manifeste pour une sortie de crise de la filière agricole cheval. [http://www.lafranceagricole.fr/r/Publie/FA/p1/Infographies/Web/2020-04-24/FNC\\_manifeste%20sortie%20crise%20COVID19\\_230420.pdf](http://www.lafranceagricole.fr/r/Publie/FA/p1/Infographies/Web/2020-04-24/FNC_manifeste%20sortie%20crise%20COVID19_230420.pdf)

**Protection animale** : Dans une tribune publiée dans le Journal du dimanche, l'association Convergence Animaux Politique (CAP) demande que le plan de relance économique qui sera bientôt élaboré après la crise sanitaire liée au coronavirus, intègre pleinement la demande sociétale en faveur d'une plus grande prise en compte des animaux et de l'environnement ». <https://www.animal-cross.org/pour-une-relance-economique-integrant-la-protection-des-animaux-et-de-lenvironnement/>

**Rapport sur le bien-être animal des animaux de compagnie et des équidés** : Chargé par le Premier ministre de réaliser un rapport sur ce sujet, le député Loïc Dombrevail a remis les conclusions de ses travaux le 23 juin au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, La France compte 63 millions d'animaux de compagnie, et près d'un foyer sur deux possède au moins un animal. Il formule 121 recommandations portant sur la prévention des abandons, les critères de sélection des races dites « hypertypes », le suivi des animaux mordeurs, des animaux dangereux ou errants, ainsi que les conditions de détention et de fin de vie des équidés. Le n°1535 de La dépêche vétérinaire présente ces différentes mesures. [https://www.depecheveterinaire.com/bien-etre-des-animaux-de-compagnie-121-mesures-fortes\\_679B4B7CB471B2.html](https://www.depecheveterinaire.com/bien-etre-des-animaux-de-compagnie-121-mesures-fortes_679B4B7CB471B2.html)

### **Rapport d'activité 2019 de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)**

<https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2020/04/Rapport-activite-2019-IFCE.pdf>

**Abattage de bouquetins et éradication de la brucellose** : Faut-il abattre des animaux sains pour prévenir une épidémie, comme veut de nouveau l'autoriser la Préfecture de Haute-Savoie afin d'assurer la production laitière... et donc celle de Reblochon ? De nombreuses voix s'élèvent pour appeler à dire non à l'abattage des bouquetins sains du Bary. (Extrait de Conso Globe, Paul Malo, 19/05/2020).

[https://www.consoglobe.com/abattage-bouquetins-des-alpes-bary-cg?utm\\_source=newsletter\\_quotidienne&utm\\_campaign=news\\_quoti\\_du\\_2020-05-19](https://www.consoglobe.com/abattage-bouquetins-des-alpes-bary-cg?utm_source=newsletter_quotidienne&utm_campaign=news_quoti_du_2020-05-19)

**L'imposture antispeciste**, ce livre d'Ariane NICOLA a été signalé dans la précédente lettre. Dans un entretien avec Laurent Ottavi, mis en ligne sur le site de Marianne le 22 mai, elle explique pourquoi « l'antispecisme est une expression nouvelle du narcissisme humain »

<https://www.marianne.net/societe/ariane-nicolas-l-antispecisme-est-une-expression-nouvelle-du-narcissisme-humain>

**Bergers des Alpes** : Résultats d'une enquête sur le métier, les profils et les attentes des bergères, bergers et vachers salariés des Alpes [http://www.echoalp.com/documents/Brochure\\_enquete\\_bergers\\_Final.pdf](http://www.echoalp.com/documents/Brochure_enquete_bergers_Final.pdf)

### **IDELE-PREMIERE**

Parmi les différents articles de la Lettre en ligne de l'Institut de l'Élevage : [www.idele.fr](http://www.idele.fr), à noter :

**Contributions et impacts de l'élevage en Europe et en France** : Tour d'horizon européen de la consommation et de la production de produits animaux, et présentation des exploitations d'élevage présentes en Europe. <https://www.interbev.fr/fiche/contributions-et-impacts-de-lelevage-en-europe-et-en-france/>

## **5 - NOUVELLES BREVES**

**Castration des porcelets** : les associations vétérinaires SNGTV et AVPO préconisent l'arrêt de la castration chirurgicale et encouragent de ce fait l'élevage de porcs mâles entiers avec ou sans immunocastration. Communiqué en pièce attachée sur le site internet de la SEZ.

**Les vétérinaires autorisés à utiliser la télémedecine** : Un décret du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation paru au JO du 6 mai autorise pour la première fois en France les vétérinaires à réaliser des consultations à distance et à recourir à des expertises via des outils numériques. La médecine vétérinaire, à la différence de la médecine humaine, ne disposait pas jusqu'à présent d'un cadre réglementaire autorisant les pratiques de télémedecine. Le dispositif est mis en place à titre expérimental pour une durée de dix-huit mois. Communiqué de presse du ministère de l'agriculture en pièce attachée sur le site internet de la SEZ.

**Le mystère des chevaux sauvages de Tchernobyl :** Du fait de la contamination radioactive, on prédisait au tout début que la zone resterait inhabitable pendant plus de 20 000 ans et se transformerait en un désert sans vie. Trois décennies plus tard, de nombreuses études révèlent pourtant qu'une communauté animale diverse et abondante s'est développée sur les lieux de la catastrophe. Le cas des chevaux de Przewalski en est un exemple frappant.

À l'époque de l'accident dans la centrale nucléaire, aucun cheval de Przewalski ne vivait à Tchernobyl. Ce n'est qu'en 1998 que les 31 premiers individus arrivèrent dans la zone d'exclusion (13 mâles et 18 femelles). Après une importante mortalité liée à leur réinstallation et au braconnage, seuls 50 individus survivaient en 2007. Du fait d'importantes mesures de protection, leur nombre a été multiplié par cinq en seulement 20 ans après leur arrivée dans la zone, 150 chevaux ont été dénombrés en 2018.

L'introduction des chevaux de Przewalski a été un succès, mais beaucoup de questions se posent. Les organismes vivant à Tchernobyl sont-ils exposés à une radiation moins forte que prévue, moins nocive ? Leurs organismes disposent-ils des mécanismes de réparation plus efficaces qu'attendu face aux dommages cellulaires causés par la radiation ? En septembre 2020, commencera un travail de recherche pour tenter de dévoiler les mystères qui expliquent que cette espèce et beaucoup d'autres prospèrent dans la zone d'exclusion. Extrait de *The Conversation*, Contraction du texte de Germán Orizaola, Investigador Programa Ramón y Cajal, Universidad de Oviedo (3 mai 2020).

**Finis les steaks, filets, ou saucisses végans :** La loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires, adopté fin mai, impose que l'origine des viandes de porcs, volailles, ovins, caprins et de la viande hachée bovine soit indiqué dans la restauration hors foyer. La loi interdit désormais l'emploi des dénominations utilisées pour désigner les denrées alimentaires d'origine animale, pour décrire, commercialiser et promouvoir les denrées alimentaires contenant des protéines végétales au-delà d'un seuil qui sera fixé par décret. (Newsletter Réussir Pâtre 03/06)

La start-up agroalimentaire américaine Beyond Meat, spécialiste des imitations de viande à base de protéines végétales, déjà distribuées dans plusieurs pays européens, va désormais aussi produire directement sur le continent, Plus précisément, l'entreprise va ouvrir un site de production à Enschede (Pays-Bas) et un site de co-production avec le groupe néerlandais de viandes Zandbergen. (dépêche AFP 11/06).

**Et si les chiens étaient capables de détecter les personnes positives au Covid-19 ?** C'est la question à laquelle tente de répondre le Pr Dominique Grandjean, enseignant-chercheur de l'EnvA, à l'initiative du projet Nosaïs-Covid19. Une vingtaine de chiens sont actuellement formés à identifier l'odeur liée à la maladie du Covid-19 dans des échantillons de sueur. Ces chiens sont parvenus à repérer les cas positifs parmi des cas négatifs et des placebos, avec un taux de réussite approchant les 100 %. Si ces résultats prometteurs sont confirmés ils pourraient déboucher sur une méthode de détection du Covid-19 à la fois peu coûteuse, fiable, et surtout aisée à mettre en œuvre à grande échelle, par exemple dans les aéroports à l'arrivée des passagers. Un gain de temps précieux par rapport au test virologique par PCR, qui pourrait toutefois être réalisé à titre complémentaire. (Extrait de 30 M d'Amis)

**L'abattage de proximité – guide pour des projets d'abattoirs paysans :** Ce document, publié par un ensemble d'associations qui militent pour le développement d'une agriculture paysanne, fait le point sur l'abattage de proximité ; le « maillon abattoir » est considéré comme un frein au développement des filières courtes. Document en pièce attachée sur le site internet de la SEZ.

**Abattage sans étourdissement et tromperie des consommateurs L'OABA fera condamner l'Etat français si la loi n'y met pas un terme :** Les viandes halal et kasher issues des abattages rituels, pratiqués sans étourdissement de l'animal, qui ne trouvent pas preneurs sur ces marchés confessionnels sont dirigées vers le marché conventionnel sans aucune mention informative. Ce système dit de la « complémentarité des circuits de distribution », avalisé par nos gouvernements successifs depuis de nombreuses années, constitue une atteinte majeure à la liberté de conscience des consommateurs. L'OABA a donc mis en demeure l'Etat français de prendre les mesures normatives assurant une traçabilité parfaite des viandes issues d'abattages réalisés sans étourdissement. Document en pièce attachée sur le site internet de la SEZ.

**Maltraitance animale ; statistiques France :** Dans une note récente de la Gendarmerie Nationale, on apprend que celle-ci a enregistré en 2018 pas moins de 9.504 infractions liées à des actes de cruauté et des mauvais traitements envers les animaux. Et encore, il ne s'agit là que des infractions sanctionnées ayant fait suite à des plaintes déposées ou des constatations faites directement par les gendarmes. Le nombre de faits

réellement commis est sans aucun doute bien plus élevé. À elle seule, la SPA a ainsi mené plus de 14.500 enquêtes l'an dernier, soit 30 % de plus qu'en 2018. (Extrait de Conso Globe, juin 2020).

## **6 - DES DEPECES DU SITE AGRISALON A CONSULTER SUR : [www.agrisalon.com](http://www.agrisalon.com)**

**Crise du fromage :** Le confinement a propulsé la consommation des fromages industriels pré-emballés, et sévèrement fragilisé les fromages de terroir, Les plus touchés sont les fromages à pâte molle, dont la durée de conservation est la plus faible. Depuis la mi-mars, une série de dérogations provisoires a été publiée au JO pour assouplir les strictes conditions de collecte de lait et les règles d'affinage et de stockage des AOP. Mais beaucoup de fromages en excédent ont dû partir à prix bradés. Un collectif de gastronomes a lancé un appel à « soutenir nos fromages, nos terroirs et nos producteurs français ». Le secteur est fragile. Plus de 90 % des AOP sont produits par des laiteries, familiales ou industrielles qui suscitent 53 000 emplois directs, et sont le vecteur de nombreux aménagements en zones rurales reculées. Et l'on ne compte plus que 6 000 producteurs fermiers de fromages au lait cru dans tout le pays, dont 1 300 sous appellation. (dépêche AFP 08/05).

**Instance de coordination sciences-société :** Parue le 9 mai dans le Monde, une tribune signée par 44 représentants du monde de la recherche, du monde institutionnel, du monde associatif et du monde économique, regrette l'absence « d'espace institutionnel pour coordonner le dialogue entre sciences et société ». La crise actuelle montre que « l'expérience du terrain et le sens pratique forment aussi un formidable vivier d'idées et de solutions », souligne la tribune (dépêche TNC 11/05).

**Autonomie protéique des élevages : véritable enjeu de la filière ?** Un débat sur ce thème a été organisé lors du Salon de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ; Qu'en retenir. ( résumé dépêche TNC 26/05).

Face à la volatilité des marchés ou encore la demande sociétale, l'autonomie protéique est un enjeu de taille pour l'élevage français a expliqué Sylvain Pellerin, directeur de recherche à l'Inrae de Bordeaux.

**Un constat :** L'élevage français présente un déficit de matières riches en protéines de l'ordre de 50 %. Même si la France reste mieux placée par rapport aux autres pays de l'UE, le déficit perdure malgré les divers plans de relance, Il est compensé par les importations, notamment de soja en provenance d'Amérique du Sud, mais cela pose problème : « L'élevage français est alors vulnérable à la volatilité des cours. En plus, cette entrée massive d'azote importé crée des situations locales d'excédents d'azote génératrices de fuites vers l'environnement. Autre point non négligeable : cette demande croissante en protéines contribue à la déforestation. »

**Elevage et cultures duo gagnant :** Sylvain Pellerin rappelle aussi que l'élevage produit des effluents riches et utilisables comme engrais, se substituant ainsi aux engrais de synthèse. « Le problème est que l'évolution de l'agriculture a conduit à des spécialisations par régions de productions, avec une concentration croissante des élevages. » Pour le directeur de recherche, il est urgent de relocaliser les productions végétales destinées à l'alimentation animale. Il faut aussi travailler plus largement à l'échelle du territoire en développant les échanges de matières (aliments, paille, effluents), de surfaces ou d'animaux.

**Nos élevages ne gaspillent pas les protéines consommables par l'Homme :** Autre sujet qui alimente le débat : « Beaucoup affirment qu'il est préférable de consommer directement les ressources végétales, sans passer par l'élevage, car les animaux en gaspillent une partie. « Attention beaucoup de protéines consommées par les animaux ne sont pas valorisables par l'Homme. » explique Guillaume Durand, maître de conférences à Bordeaux Sciences Agro. Il faut regarder l'efficience protéique nette des élevages, qui met en relation les protéines consommables par l'Homme et celles uniquement valorisables par les animaux. Et dans la plupart des cas, « les élevages sont producteurs nets de protéines : ce ne sont pas des gaspilleurs. » Cela est d'autant plus vrai dans les systèmes à potentiel agronomique faible : « Ce sont les animaux qui permettent de produire le plus de protéines par unité de surface, pas les cultures. » Les systèmes herbagers sont ceux où l'autonomie est la plus facile. De plus, les prairies rendent beaucoup de services écosystémiques, comme le stockage du carbone, un abri pour la biodiversité, le pâturage, etc. »

De son côté, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a lui aussi demandé un Plan Protéines pour la France. (dépêche AFP 29/05).

**Souveraineté alimentaire et diversification territoriale :** Avec le retour en force du concept de souveraineté alimentaire, l'idée de la relocalisation de la production, notamment agricole, fait partie de tous les plans de relance proposés par les organisations agricoles ou politiques. Ce sujet a été abordé le 17 juin, à l'occasion d'un webinaire organisé par l'Académie d'agriculture et Agreenium autour de la territorialisation de l'alimentation,

Dans son intervention, Gilles Lemaire, directeur de recherche honoraire à l'Inra, a exposé le point de vue suivant : « **La souveraineté dépend d'une diversification des productions.** Cette diversification est d'ailleurs une nécessité, si l'on veut concilier deux objectifs aujourd'hui contradictoires, la sécurité alimentaire pour nourrir une humanité croissante, et la protection de notre environnement ». La simplification et l'uniformisation excessive de la production agricole « a été imposée par le paradigme des économies d'échelle, qui a conduit à la spécialisation avec un objectif de réduction des coûts de production ; mais ces systèmes de production trop simplifiés ont eu des conséquences environnementales et agronomiques négatives. Plus globalement « une des clés essentielles de la diversification d'un système de culture, c'est le maintien de l'association agriculture-élevage », insiste Gilles Lemaire. Cependant, elle n'est pas toujours possible au sein de l'exploitation agricole, qui n'est plus « l'unité métabolique adéquate ». Il faut donc organiser et optimiser les échanges au sein des territoires. Territoire vu comme un « hyper agro-système composé d'entités spécialisées échangeant entre elles des flux de matières et de services. Mais même au niveau territorial, pour un certain nombre de raisons, l'autonomie totale restera quoiqu'il en soit utopique.

A la question : **Comment sortir de la logique de spécialisation ?** Michel Rieu, ancien directeur du pôle économie de l'institut de la filière porcine, a expliqué « qu'il faut sortir d'une logique où l'élevage est vu essentiellement comme un fournisseur de matières premières, dont on ignore les externalités » Il est donc indispensable, de « donner une valeur aux externalités positives comme négatives », via la Pac et les gouvernances territoriales...Il faut aussi encourager la recherche à travailler de façon plus systémique, pour étudier les synergies au sein des territoires (résumés des dépêches AFP 18/06 et TNC 22/06)).

De son côté, le ministre de l'agriculture a annoncé le 18 juin la tenue d'une conférence sur la souveraineté alimentaire « à l'échelle européenne », à Paris lors de la rentrée prochaine. (dépêche AFP 18/06).

**Filière Lait bio** : Si les deux premières vagues de conversions dans la filière laitière biologique étaient surtout le fait de la production, la troisième vague, qui intervient depuis 2016, est soutenue aussi par la transformation et l'aval de la filière, signe d'un véritable changement d'échelle qui ne va pas sans susciter d'interrogations quant au modèle de développement souhaitable à l'avenir.

Partant de 1 % de la collecte laitière nationale en 2008, la collecte de lait de vache bio a dépassé la barre des 4 % en 2019, et le milliard de litres collecté sur 12 mois a été dépassé en mars 2020, soit deux fois plus qu'en 2014. Près de 88 000 vaches laitières supplémentaires ont été converties entre 2015 et 2018 (ou sont encore en conversion), portant leur total à un peu plus de 220 000, soit 6 % du cheptel laitier national. Les livraisons restent concentrées dans l'Ouest, la Bretagne et les Pays de la Loire étant les deux régions les plus productrices, représentant 41 % de la collecte nationale avec respectivement 176 et 172 millions de litres de lait livrés en 2018. Les trois quarts de la collecte de lait bio sont réalisés par quatre opérateurs : Biolait en tête, suivi par Lactalis, Sodiaal et Eurial.

En 2019, le prix moyen du lait biologique payé aux livreurs toutes primes et qualités confondues aurait atteint 476 €/1 000 litres en moyenne, une progression de près de 8 € par rapport à l'année 2018. Depuis 2015, l'écart de prix avec le lait non bio est resté supérieur à 100 € / 1 000 litres. (dépêche TNC 29/05).

**Ours et pastoralisme** : Une enveloppe de 500 000 euros supplémentaires a été allouée à la cohabitation des activités de pastoralisme avec la présence des ours dans le massif des Pyrénées, ont annoncé jeudi les ministres de la transition écologique et solidaire et de l'agriculture dans un communiqué commun. Elle sera consacrée « à la protection des troupeaux ainsi qu'à la mise en place de diagnostics pastoraux et d'analyses de vulnérabilité », Le nombre d'ours dans les Pyrénées atteint désormais les 50 individus, niveau qui n'assure toutefois pas la survie de l'espèce dans ce massif. En 2019, 1 173 animaux ont été tués par des ours et 36 ruches détruites, selon les chiffres contenus dans une consultation publique lancée récemment pour des mesures d'effarouchement des ours bruns dans les Pyrénées. Par ailleurs, un ours brun a été retrouvé mort début juin en Ariège, portant des traces de tir par balle ; une plainte a été déposée (dépêches AFP 05 et 10/06).

**Loup** : Réuni à Lyon le 8 juin, le groupe national loup n'a pas rassuré les éleveurs du CAF loup (FNSEA, JA, FNO, FNB, FNC et APCA). Avec une population estimée à 580 animaux contre 530 l'hiver passé, « la pression de la prédation est plus forte et lourde de conséquences pour les éleveurs », rappellent-ils en précisant que « ce comptage est vraisemblablement en dessous de la réalité ». (dépêche TNC 09/06).

**Prix des terres 2019** : Dans un contexte morose, marqué par la baisse des résultats agricoles, le marché des terres et prés libres a été particulièrement dynamique en 2019 avec 94 450 transactions (+4%) pour 424 100 ha échangés (+4,9%).



Le prix des terres est resté stable, à 6 000 €/ha. Les prix diffèrent cependant en fonction des productions agricoles. Dans les zones de grandes cultures, en hausse en 2018, les prix marquent un repli de - 3,3 % en 2019 et s'établissent en moyenne à 7 290 €/ha. En revanche, ils remontent de + 2,1 % dans les zones d'élevage bovin, pour un prix moyen de 4 670 €/ha. Malgré cette hausse de prix dans les zones d'élevage, la FNSafer tient à alerter sur le recul des exploitations d'élevage. « Il y a un risque de raréfaction des repreneurs, sachant que dans certaines zones, des exploitations ne trouvent déjà pas de repreneurs. Plusieurs freins contribuent à cette situation : « normalisation » de la vie des agriculteurs, qui aspirent à plus de temps libre, coût des mises aux normes et taux d'immobilisation élevés, parallèlement à une incertitude vis-à-vis des revenus et à de nouvelles exigences sociétales. Or, cette disparition des exploitations d'élevage se fait en partie au profit des exploitations de grandes cultures, avec un recul surtout marqué en zone de plaine, là où les conditions agronomiques font que les prairies peuvent être retournées, et où la valorisation du lait est moindre. Cette disparition des exploitations d'élevage au profit des exploitations de grandes cultures accentue en partie un phénomène de concentration, que risque également de renforcer la forte augmentation des transactions par transferts de parts de sociétés.

En 2019, ces transactions de parts sociales ont représenté 1,2 milliard d'euros en dehors de toute régulation ; le droit de préemption de la SAFER ne s'applique que dans le cas de cessions totales. « Pour avoir une autonomie alimentaire, une agriculture de proximité avec une forte valeur ajoutée, comme semble l'exiger la crise que l'on vient de subir, il faut une forte régulation de tous les marchés fonciers » explique la FNSafer qui attend toujours la loi foncière promise, « ou en tout cas des outils de régulation » pour assurer la transparence des marchés fonciers (dépêche TNC 01/06).

**La loi foncière**, espérée par de nombreux acteurs du monde agricole pour réguler l'accès aux terres, ne verra « probablement » pas le jour d'ici à la fin du quinquennat, faute de temps, a déclaré le ministre de l'agriculture Didier Guillaume. « Tout ce qui pourra être pris par décret, par arrêté, de façon réglementaire, nous le prendrons », a-t-il ajouté, évoquant des sujets cruciaux pour l'avenir de l'agriculture tels que le statut du fermage, l'installation des jeunes, ou « les sociétés capitalistiques qui achètent des terrains » : « il est hors de question de reculer sur le sujet », a-t-il affirmé. (dépêche AFP 11/06).

**Installation-Transmission** : Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a présenté un avis, mardi 9 juin 2020, sur l'installation et la transmission, avec l'objectif de « stopper l'hémorragie du monde agricole ». DJA jusqu'à 50 ans, suppression des aides Pac après l'âge de 70 ans, révision des dispositifs fiscaux, création d'une indemnité viagère de transmission pour compléter des retraites agricoles à revaloriser, l'institution insiste sur l'indispensable refonte des politiques d'accompagnement financier et humain des cédants et repreneurs d'exploitation. Les syndicats agricoles ont accueilli favorablement, dans l'ensemble, ces propositions. Certains points cependant ne font pas l'unanimité, en particulier l'accès à la dotation jeune agriculteur jusqu'à 50 ans (dépêches TNC 12 et 16/06).

**Accords commerciaux** : « Parce que sans éleveurs en France et en Europe, demain, il n'y aura pas de souveraineté alimentaire, les produits d'élevage doivent être systématiquement exclus de ces négociations », a rappelé le 5 juin l'Alliance des éleveurs de ruminants, rassemblant les éleveurs français de bovins, d'ovins et de caprins, dans un communiqué dénonçant la « folie libre-échangiste » de la Commission européenne. (dépêche TNC 08/06)

**Remerciements aux sociétaires qui ont contribué à enrichir le contenu de cette Lettre**  
**Pour une information plus complète, consulter le site de la SEZ : <http://www.ethnozootecnie.org>**

---

**Société d'Ethnozootecnie**

- Président : Etienne Verrier, 16 rue Claude Bernard 75231 Paris 05 [etienne.verrier@agroparistech.fr](mailto:etienne.verrier@agroparistech.fr)

- Secrétaire-Trésorière : Mariane Monod, 4 rue P. Brossolette 92300 Levallois-Perret, 01 47 31 27 89, [marianemonod@gmail.com](mailto:marianemonod@gmail.com)

Pour toute information à faire paraître dans la Lettre et sur le site : Louis Montméas, 70 B rue Béranger 21000 Dijon : [louis.montmeas@orange.fr](mailto:louis.montmeas@orange.fr)